



Atelier thématique EOLMED
« Pêche et usages
professionnels de la mer »

mardi 4 juillet 2017
Casino de GRUISSAN

Salle et participation

- Participation : 20 personnes
- Scène (dans l'ordre d'intervention) :
 - Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED – QUADRAN
 - Thibault SCHVARTZ – CREOCEAN
 - Thomas SÉRAZIN - CRPMEM
- Timing : 16h30 à 18h

10h15 : OUVERTURE DE L'ATELIER – OÙ EN EST-ON DU PROJET EOLMED ? Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN

Olivier GUIRAUD rappelle le calendrier du projet (slide 4), puis informe les participants des avancées du démonstrateur Floatgen (slide 6 et 7). Il revient sur le calendrier de la concertation, et détaille les modalités de la concertation publique qui se déroulera tout l'été avec les habitants du territoire. Il explique que 3 réunions publiques à Narbonne, Gruissan et Port-la-Nouvelle ont eu lieu. Celles-ci ont réuni des habitants qui ont pu s'informer sur le projet et poser toutes leurs questions.

Il présente le principe et déroulé de l'atelier citoyen. Celui-ci s'est déroulé en 3 sessions : la découverte du projet, l'approfondissement, et enfin la production de l'avis citoyen. Cet avis a été présenté lors des 3 réunions publiques et sera disponible sur le site eolmed.fr début juillet. Il revient sur les propositions de l'Atelier, et dit qu'une réponse écrite sera faite aux citoyens.

Olivier GUIRAUD présente le calendrier de l'étude d'impact, et celui des expertises de terrain (slide 16 et 31).

SÉQUENCE 1 DE L'ATELIER : FONDS MARINS : PREMIERS RÉSULTATS D'ÉTUDES

Thibault SCHVARTZ – CRÉOCÉAN

Thibault SCHVARTZ fait le point sur l'étude sur les fonds marins (slide 55), il informe les participants qu'elles sont toutes réalisées, excepté celle sur le benthos du substrat

rocheux. Il rappelle la méthodologie présentée lors de la première session des ateliers thématiques (slide 56).

Il explique que pour l'étude de l'eau, CREOCEAN réalise des prélèvements à bouteille Niskin et à la sonde multiparamètres. Il explique qu'on observe une turbidité plutôt basse avec une augmentation de celle-ci dans le fond typique au fond vaseux.

Il présente les paramètres présents dans l'eau, qu'il classe par rapport au seuil réglementaire (slide 58). Il ajoute que globalement aucune différence n'est observée en fonction des stations de prélèvement.

Concernant les planctons, premier maillon de la chaîne alimentaire, les résultats mettent en avant une biomasse plus importante en bordure de la côte.

Concernant l'ichtyofaune, il informe que la première campagne a été réalisée et que la deuxième sera en juillet. Environ 1 200 poissons ont été capturés lors de la session. Il indique que les espèces repérées sont des espèces fréquentes en Méditerranée.

Concernant la telline, il explique que le but de l'étude est de comparer les incidences du raccordement maritimes entre les options nord et sud. Au total, 6 028 individus ont été capturés pour 14,5 kilos de pêche soit une quantité assez faible. Il note une plus forte densité de telline au nord, mais rappelle que lors des études du port, il était observé une plus forte densité au sud.

Il indique que CREOCEAN sort tout juste de la campagne de benthos de substrat meuble et que les zones au large sont très vaseuses.

Jean-Luc THIBAUT, Association ECCLA

Demande si ces résultats correspondent bien à ce que les pêcheurs trouvent sur la zone.

Thibault SCHVARTZ, CRÉOCÉAN

Indique qu'ils n'utilisent pas les mêmes outils de pêche. Il souligne qu'il s'agit uniquement des poissons de fond et non pas de l'ensemble des poissons de la colonne d'eau, puisque ces études sont réalisées pour l'enfouissement du câble d'export de l'énergie.

Bernard PEREZ, Président du CRPMEM

Confirme qu'il s'agit bien d'espèces présentes dans les fonds marins, cependant il s'inquiète de ne pas voir le poulpe apparaître dans les résultats.

Thibault SCHVARTZ, CRÉOCÉAN

Confirme qu'ils ont trouvé des poulpes lors de leur relevé, mais il ne s'agit pas des quatre espèces principales.

Bernard PEREZ, Président du CRPMEM

En profite pour souligner l'importance de l'étude qui sera menée par le Comité Régional des Pêches.

Gaëlle GUILBERT, chargée de mission à l'Op du Sud

Demande comment la saisonnalité et la température de l'eau sont prises en compte dans l'échantillonnage.

S'interroge sur le taux d'arsenic présent dans l'eau.

Thibault SCHVARTZ, CRÉOCÉAN

Explique qu'une seule campagne n'est pas suffisante pour identifier les variations en fonction de la saisonnalité. C'est pourquoi deux campagnes sont réalisées.

Indique que le taux d'arsenic a toujours été élevé à Port-La-Nouvelle.

Gaëlle GUILBERT, chargée de mission à l'Op du Sud

Demande plus de précisions.

Thibault SCHVARTZ, CRÉOCÉAN

Rappelle que l'Ifremer explique ce taux élevé par la présence de ressource minière.

Thomas SERAZIN, chargé de mission au CRPMEM

Souligne que les pêcheurs, et notamment les chaluts, ramènent des espèces différentes qui n'apparaissent pas dans l'étude et que les espèces présentées ne sont pas celles qui sont le plus pêchées.

Thibault SCHVARTZ, CRÉOCÉAN

Confirme, mais rappelle qu'il s'agit des 4 espèces principales présentes sur zone. La répartition des pêches varie en fonction des sorties mais pas de manière significative : *« deux bateaux reviennent, ils n'ont pas la même chose à bord. C'est là la limite de l'étude. »*.

Tiphaine RIVIÈRE, Agence de la Biodiversité

Demande si la co-activité sera intégrée au dossier de l'étude d'impact.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN

Indique que la co-activité ne sera pas présentée dans le cadre du projet EolMed, cependant QUADRAN pense que dans l'avenir, il faut que les concessions soient ouvertes à des activités connexes : de l'aquaculture, par exemple, mais pas que. Ils se demandent *« comment ouvrir la zone à certains engins de pêche ? »*.

La partie co-activité sera traitée ensuite, dans un second temps. Mais ils commencent dès à présent à regarder s'il sera possible de pêcher à l'intérieur de la zone.

Jacques ANDRIEU, Secrétaire et trésorier de la FNPP

Souligne qu'il serait intéressant que les autres espèces apparaissent dans l'étude, notamment toutes celles de la colonne d'eau.

Thibault SCHVARTZ, CRÉOCÉAN

Indique c'est l'objectif de l'étude réalisée par le Comité des Pêches.

Bernard PEREZ, Président du CRPMEM

Se dit content de la demande de la fédération des pêcheurs plaisanciers. Il indique qu'il ne s'agit pas d'espèces pêchées par les chalutiers : le gobie est pêché en très petite quantité. Il en profite pour ajouter que l'étude du Comité sera pointue et réalisée avec beaucoup de vigilance.

SEQUENCE 2 : ÉTUDE D'IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE POUR LA PÊCHE PROFESSIONNELLE

Thomas SÉRAZIN, chargé de mission au CRPMEM

Thomas SÉRAZIN explique que le cahier des charges de cette étude a été réalisé par les deux porteurs de projets dans l'Aude : QUADRAN et ENGIE.

Ils demandent d'étudier la réglementation en place, de caractériser la pêche à l'échelle de la région Occitanie et à l'échelle des deux parcs. Dans le but de définir la dépendance économique sur les zones d'implantation.

Il indique que pour répondre à cette étude, ils ont formé un groupement de 4 partenaires : le RICEP (Réseau d'Informations Comptables en Économie des Pêches), le Comité Régional des Pêches Occitanie, l'AMOP (Association Méditerranéenne des Organisations de Producteurs) et le syndicat des petits métiers.

Il explique les missions de chacun de ces partenaires :

- Le CRPMEM récolte les données de cadrage, rédige la synthèse réglementaire et étudie qui fréquente les zones d'implantation, quel métier, quelle saisonnalité.
- L'AMOP et le syndicat des petits métiers mettent à disposition leurs données.
- Le RICEP sera en charge de l'analyse socio-économique et des impacts pour le chalut et le thon rouge.

Il souligne que le partenariat est un réel point fort pour cette étude.

Il explique que pour les chaluts, ils disposent de données spatiales. Cependant, les petits métiers ne disposent pas de données donc une enquête va être réalisée avec les organisations de professionnels et les armateurs de pêche.

Il indique que cette étude doit être rendue fin septembre, et que par conséquent ils ont commencé rapidement. (Calendrier en slide 7).

Tiphaine RIVIÈRE, Agence de la Biodiversité

Demande si d'ores-et-déjà ils ont une idée du nombre de navires présents sur les zones d'implantation.

Thomas SÉRAZIN, chargé de mission au CRPMEM

Explique que les données de fréquentation des chalutiers sont en cours d'étude et les données du thon rouge en cours de saisie. Il confirme qu'ils ont une idée assez précise mais qu'ils doivent l'affiner.

Jean-Luc THIBAUT, Association ECCLA

Souligne que dans un précédent atelier, Le bureau MARÉPOLIS avait des données sur la fréquentation de la zone. Il demande comment celles-ci s'intègrent à cette étude.

Thomas SÉRAZIN, chargé de mission au CRPMEM

Explique que ces données s'intègrent à leur bibliographie.

Bertrand CAZALET, Bureau d'étude MARÉPOLIS

Rappelle qu'il s'agissait d'un travail demandé par QUADRAN en 2016, une pré-analyse qu'ils souhaitaient soumettre dans la réponse à l'appel d'offre. Ces données étaient basées sur les rapports annuels de l'IFREMER et sur les données d'un projet d'extraction de sable.

Il demande si le RICEP sera également en charge de l'étude sur les petits métiers.

Thomas SÉRAZIN, chargé de mission au CRPMEM

Répond qu'ils ne sont pas en charge de la partie sur les petits métiers car il n'existe pas de données comptables fiables.

Bertrand CAZALET, Bureau d'étude MARÉPOLIS

Dit que les petits métiers sont moins suivis mais qu'il existe tout de même un certain nombre de données, notamment par le biais des criés.

Thomas SÉRAZIN, chargé de mission au CRPMEM

Confirme qu'ils disposent de données mais qu'ils doivent les affiner.

Jean-Luc THIBAUT, Association ECCLA

Souligne que le dispositif peut faire fuir ou attirer des espèces. Demande s'il est possible de faire des projections positives et/ou négatives et s'il y a des éléments de comparaison.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN

Indique que tout le monde est d'accord pour dire que ces éoliennes vont créer de la biomasse, cependant aujourd'hui c'est difficile à quantifier.

Il ajoute que le but de l'étude est de déterminer l'impact pour le métier si cette zone venait à être fermée à la pêche. Ils souhaitent connaître l'impact sur les revenus des pêcheurs, mais aussi sur la criée. « *L'implantation des éoliennes va-t-elle déstabiliser la chaîne ?* »

Léa QUITET, chargée de mission Cépralmar

Félicite la démarche de mutualisation. Elle demande si des pistes de mesures compensatoires seront adossées à l'étude.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN

Confirme que les mesures compensatoires feront parties des résultats de l'étude. Il dit ne pas être certain que l'on apprenne de nouvelles choses. Cependant, cette étude sert à les figer et permettra ensuite le suivi pour fixer des pistes d'évitement et de compensation. L'impact sera compensé au regard de l'impact réel.

Bernard PEREZ, Président du CRPMEM

Explique que depuis l'arrivée de la nouvelle équipe au Comité Régional au mois de mars, ils n'ont pas voulu aller trop vite. Cependant, il trouve que les porteurs de projet sont frileux et qu'ils vont prendre leur temps eux aussi. Ils commencent d'abord par l'étude. Ne connaissant pas les impacts, il pense que le résultat sera plutôt positif mais ne souhaite pas s'avancer. Le Comité va veiller et veut avancer par ordre : étude socio-économique, étude des impacts et ensuite, ils verront.

Jean MITSIALIS, FNPP

Explique qu'à l'époque, un projet d'éolien en mer était prévu à Valras et que les pêcheurs plaisanciers étaient inquiets. Ils souhaitaient pêcher dans le parc ou y ajouter des récifs mais cela n'était pas possible. Il explique que, concernant ce projet, ils sont un peu plus rassurés car il se situe plus loin des côtes et ils espèrent que ce projet amènera du poisson.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN

Répond que, non, le maître d'ouvrage n'est pas frileux. Mais que les mesures seront définies après l'étude d'impact. « *On est pas là pour signer des chèques, il y a un impact, on vérifie et après on compense* ».

Il explique qu'il faut caractériser l'impact et qu'ensuite seront mises en place des mesures, mais que cela passe par une étude sur le long terme.

Concernant la plaisance, il le rappelle, « *tout sera interdit sauf ce qui aura été autorisé* ». Ils veilleront à ce que les activités qui ont du sens pour les gens qui vivent de la mer puissent continuer mais que cela devra se faire dans le respect de la sécurité des biens et des personnes. Il indique que QUADRAN est en lien avec la Préfecture Maritime, et que celle-ci lui demande d'être en mesure de savoir ce qui se passera à l'instant T dans le parc. Il ajoute que les activités de plaisance seront étudiées mais qu'il faut donner du sens à leur présence. Il dit ne pas être fermé aux récifs, cela pourrait venir réduire ou compenser un impact sur la pêche professionnelle et si cela a un impact sur la plaisance : tant mieux.

Pierre LEFEVRE, Hydro M

Souligne qu'ils sont en attente des résultats de l'étude pour se forger un avis.
« *Si on partageait 10 kilos de gobie entre tous les pêcheurs ça n'aurait pas de sens.* »

Tiphaine RIVIÈRE, Agence de la Biodiversité

Demande si le protocole précis de l'étude sera disponible, ainsi que les résultats concrets. Elle se dit dubitative sur les données halieutiques. Elle aimerait comparer ces données à celles existantes.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN

Dit ne pas voir d'inconvénient à ce que le protocole et les résultats soient présentés dans un prochain atelier.

Bernard PEREZ, Président du CRPMEM

Indique que la profession a peur des impacts, mais qu'elle ne demande pas de chèque. Il ajoute que les pêcheurs seront les premiers garants des projets.
« *On sera les premiers à regarder et à tirer la sonnette d'alarme si quelque chose ne va pas.* »

Gaëlle GUILBERT, chargée de mission à l'Op du Sud

Souligne que grâce à l'étude de Créocéan on dispose de données sur les fonds et qu'on disposera des données de chalut avec cette étude. Cependant, il reste une zone d'ombre sur le reste de la colonne d'eau.

Pierre ILLAC, Responsable environnement QUADRAN

Explique que concernant les études sur la ressource halieutique, il y a deux parties. Il y a la démarche ERC, mais il y a également le suivi. Concernant le report de la biomasse, le protocole n'a pas encore été décidé, mais que des suivis conséquents en phase exploitation vont être mis en place. En phase étude et pour déposer le dossier de

demande d'autorisations en décembre, QUADRAN a priorisé sur les incidences potentielles (chalut), mais ils réfléchissent dès à présent au suivi pluriannuel.

Tiphaine RIVIÈRE, Agence de la Biodiversité

Se dit peu convaincue. Elle demande s'ils disposeront d'un état initial. Elle insiste sur le fait qu'il faut un état zéro.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN

Explique que pour le moment, ils travaillent dans l'optique de rendre le dossier de demande d'autorisations et qu'ensuite ils auront trois ans pour finaliser l'état initial.

Jean-Luc THIBAUT, Association ECCLA

Fait une remarque : « *Si on se rend compte que la zone produit beaucoup de poissons, est-ce que les pêcheurs vont payer EolMed ?* »

Pierre-Yves HARDY, de l'Université de Montpellier

Présente le dispositif E-débat, qui servira à élargir la concertation au plus grand nombre. Il présente l'architecture du site (slide 13 et 14). Il informe les participants que certains échanges sont issus des ateliers thématiques.